Les modalités

- Ouels justificatifs dois-je joindre à ma demande ? Les collégiens domiciliés dans les Hauts-de-Seine et boursiers
- > La notification d'attribution de bourse 2021-2022 du bénéficiaire
- > L'attestation de paiement du forfait Imagine R scolaire 2021-2022 correspondante
- > le RIB du payeur du forfait imagine R scolaire figurant sur la preuve de paiement, valable pour toutes les demandes de mes bénéficiaires Ces documents sont obligatoires pour finaliser la demande
 - Dans quel délai suis-je remboursé ? Sous réserve de validation de la demande, l'aide financière est versée par le Département par virement bancaire dans un délai de 45 jours maximum.

Pour vous aider

09 69 32 60 92 (n° non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 19h

Inscriptions sur www.passplus.fr







Mon titre Imagine R

A partir du 25 octobre 2021, le Pass+ se dote d'un nouveau service : le remboursement total ou partiel du forfait Imagine R scolaire.

- **Qui peut en bénéficier ?** Les collégiens domiciliés dans les Hauts-de-Seine et boursiers
- Qui peut faire la demande ? Le représentant légal du collégien
- Selon quels critères ? selon le montant de bourse indiqué sur la notification de bourse 2021-2022
- Sur quelle base de remboursement ?
- > Montant annuel de bourse 105 € : 50% du forfait Imagine R*, soit un remboursement de 171 €
- > **Montant annuel de bourse 294 € :**75% du forfait Imagine R*, soit un remboursement de 256,50 €
- > Montant annuel de bourse 459 € : 100% du forfait Imagine R*, soit un remboursement de 342 €
- Où faire ma demande ? Sur le site Passplus.fr

Attention : un formulaire de demande par enfant est nécessaire

Comment faire ma demande?

• Je dispose déjà d'un compte Pass+ :

je me connecte avec mon identifiant et mon mot de passe : cliquer sur se connecter



• J'accède à mon tableau de bord, si je suis éligible au service, je clique sur : demander/suivre le remboursement



• Je ne suis pas inscrit au dispositif Pass+ :

je crée mon compte afin de pouvoir obtenir ma carte Pass+ : cliquer sur créer un compte



 Puis, j'accède à mon tableau de bord et si je suis éligible au service, je clique sur : demander/suivre le remboursement

